



Management d'artistes : Créer son activité et développer son modèle économique

Une formation pour penser le modèle entrepreneurial de son activité de management et développer le modèle économique de ses artistes.

OBJECTIFS DE FORMATION

- Comprendre le rôle, les missions et le cadre légal du manager d'artiste dans l'écosystème musical.
- Structurer et développer la relation professionnelle entre artiste et manager.
- Élaborer un modèle économique et une stratégie de développement pour un projet artistique.
- Identifier les partenaires, financements et outils nécessaires à la gestion et au développement d'un artiste.

INTERVENANTS

AMA -Alliance des managers d'Artistes

Fondée en 2014, l'A.M.A.- Alliance des Managers d'Artistes - a pour vocation de représenter et de défendre les droits ainsi que les intérêts économiques, matériels et moraux des managers et des artistes qu'ils accompagnent. L'Alliance vise à fédérer les managers à travers tout le territoire national, incluant Paris et les régions. Elle œuvre pour faire connaître et reconnaître la profession auprès des institutions et des pouvoirs publics, en particulier auprès du Ministère de la Culture, afin d'assurer un rayonnement tant national qu'international.

L'A.M.A. agit pour la reconnaissance du rôle central du manager et pour la valorisation des artistes qu'il représente au sein de l'industrie musicale.

Virginie de Neve

Après avoir longtemps travaillé chez TF1, Virginie De Neve décide de se consacrer au développement de carrière des artistes musicaux et de leurs projets. Elle a accompagné plus d'une quarantaine de projets depuis plus de 15 ans et manage actuellement les artistes Emji, Kevin Le Pennec et Outed.

Depuis 2023, elle occupe le poste de présidente de l'Alliance des Managers d'Artistes. A ce titre, elle représente, les managers auprès des professionnels du secteur musical ainsi qu'auprès du ministère de la culture.

Emma Bourges Rivière

Native de Rennes, Emmanuelle Bourges Rouvière débute dans les musiques actuelles aux Transmusicales de Rennes et à Rock'n Solex. Installée à Marseille, elle participe à la création de la Friche de la Belle de Mai, où elle coordonne des projets pour des producteurs de musiques actuelles (A.M.I., GMEM). Forte de nombreuses années d'expérience en production, coordination et accompagnement d'artistes, elle met aujourd'hui ses compétences au service du management artistique, notamment auprès de Spirit Bomb. Consultante en développement personnel et artistique, elle accompagne également la prise de parole en public et la présence scénique par la gestion du stress et du trac. Elle est responsable de l'antenne de l'A.M.A. pour la région Sud-Est – Corse.

03 et 05 mars 2026

16, 17 et 30 novembre 2026

2,5 jours (17h)

Arsud, Bouc-Bel-Air (13320)



CONTENUS

Jour 1 – Comprendre le métier de manager d'artiste

Le rôle et la valeur ajoutée du manager

- Définition du rôle du manager : missions, responsabilités et vision globale du projet artistique
- Cadre légal : loi de 2010, différences entre manager et agent
- La plus-value du manager dans le développement d'un artiste

- Le manager comme entrepreneur
- Le contrat de management : principes et enjeux

Quand et comment travailler avec un manager

- À quel moment faire appel à un manager ?
- Comment choisir son manager : critères pour l'artiste et pour le manager
- Comprendre les sources de revenus de l'artiste et du manager

Devenir manager et construire la relation artiste/manager

- Vous accompagnez déjà un ou plusieurs artistes :
 - O Travailler en synergie
 - O Confidentialité et cadre relationnel
- Vous n'avez pas encore d'artistes :
 - O Organiser sa prospection
 - O Etablir des critères de sélection
 - O Représentation et contrat

Le manager dans l'écosystème musical

- Positionnement du manager dans la filière musicale
- Identifier les partenaires clés : producteurs de spectacles, éditeurs musicaux, producteurs phonographiques, etc.
- Comprendre les rôles et interactions de chaque acteur
- Protéger son ou ses artistes: Information et prévention
- Protocoles de sécurité,
- Prévention des risques auditifs, addictions et VSS,
- Elaboration de protocoles de sécurité : accueil, loges, prévention des VSS

Jour 2 – Manager d'artistes : Construire son modèle économique ainsi que celui pour son artiste — en présentiel à Arsud

Partie 1 :

Construire un modèle économique en tant que manager

- Élaborer une stratégie économique et financière adaptée au projet
- Structurer administrativement et juridiquement le projet artistique

Rémunération et organisation du travail

- Modalités de rémunération : pourcentage et/ou rémunération fixe

- Quand et comment être rémunéré ? Par qui ?

- Évaluer son temps de travail

- Définir une grille tarifaire : forfait et tarif horaire

- Facturation : devis, factures, mentions obligatoires, VHR

Adéquation entre modèle économique et santé mentale et physique

- Santé mentale et physique du manager et de l'artiste

- Organisation du travail : calendrier et rétro-planning

- Équilibre entre vie personnelle et professionnelle

Partie 2 :

Structurer et contractualiser un projet pour son artiste

- Élaborer une stratégie économique et financière adaptée au projet

- Savoir s'entourer des bons interlocuteurs

- Définir un plan d'action

- Contractualiser

Financer son projet

- Identifier et solliciter mécènes, sponsors et partenaires

- Panorama des aides institutionnelles

- Construire un dossier de sponsoring

- Nouer des partenariats avec les médias

Gestion des relations partenariales

- Entretien et développer les relations avec les partenaires

- Suivi, communication et fidélisation

Jour 3 – Suivi et mise en pratique

Durée : 3h 09h30-12h30 (en visio, en collectif)

- Temps d'échange collectif

- Vérification des acquis

- Retour sur les actions mises en place

- Analyse des difficultés rencontrées et ajustements



PUBLIC

Tout personne œuvrant dans le secteur musical ou ayant un projet dans ce secteur

EFFECTIFS

- 12 personnes maximum par session

PREREQUIS

- Avoir un projet de création d'activité : Agent ou Manager d'artiste ou être déjà en situation de management d'artiste

POSITIONNEMENT / SUIVI DE L'EXECUTION

- Entretien téléphonique préalable
- Questionnaire pédagogique de positionnement : besoins, attentes et acquis existants recueillis en amont de la formation
- Feuilles de présence signées par les stagiaires et les formateurs par demi-journée

MODALITÉS TECHNIQUES

- Classe en groupe en présentiel et en distanciel via zoom
- Accès plateforme drive pour la valise d'e-ressources.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Programme de formation créé en 2026
- Formation animée en français
- Des méthodes pédagogiques actives et participatives qui alternent apports théoriques, exercices pratiques, études de cas individuelles ou en petits groupes, mises en situation. La formation laisse une large place aux échanges et aux partages d'expériences pour faciliter la mise en perspective avec la pratique professionnelle des participants
- Exposés et illustrations avec diaporamas et/ou supports pédagogiques individuels
- Mises en situation (rédaction, jeux de rôle, utilisation des documents du stagiaire et de supports professionnels, conversation professionnelle)
- La documentation pédagogique de ce module rassemble : le/les supports pédagogiques du/des intervenant(e)(s), les outils présentés dans la

formation, une bibliographie ainsi que des dossiers thématiques et documentaires spécifiques à la formation

- 1 formateur pour 8 à 10 stagiaires
- La responsable de formation est disponible en amont, tout au long et après la formation pour suivre le déroulement administratif et pédagogique, collectif et individuel

ÉVALUATION

- En cours de formation : évaluations formatives pendant les mises en situation débriefées, réalisation d'exercices pratiques, questions orales de compréhension, mises en application
- A l'issue de la formation : bilan à chaud et bilan à froid

VALIDATION

- Remise d'une attestation de fin de stage et/ou certificat de réalisation
- Formation non diplômante

TARIFS ET INSCRIPTION

- 680 euros par participant (selon votre situation, les tarifs peuvent varier, n'hésitez pas à nous contacter)
- Arsud n'est pas assujetti à la TVA pour son activité de formation
- Formation non éligible au CPF
- Inscriptions jusqu'à 15 jours avant le démarrage en fonction des places disponibles
- Comment s'inscrire : par téléphone, par mail ou par le site. Inscription validée à réception d'une fiche d'inscription complétée et d'une convention de formation signée

HORAIRE ET DURÉE

- J1 + J2 : classes en présentiel de 9h30 à 13h00 et de 14h00 à 17h30
- J3 : classe en distanciel via zoom de 9h30 à 12h30
- Durée totale : 17h

ACCESSIBILITÉ

Nos locaux répondent aux normes ERP ainsi qu'aux normes d'accessibilité pour les personnes en situation de handicap. L'équipe est à votre écoute pour étudier la faisabilité et l'adaptation nécessaire éventuelle : fabriqueformation@arsud-regionsud.com
Référént handicap : Linda TALI (l.tali@arsud-regionsud.com) : 06 76 35 40 50)

CONTACT

Magali BLAIN, responsable du service Accompagnement, ressources numériques et formation
Anne MARSETTI, responsable pédagogique : a.marsetti@arsud-regionsud.com - 06 10 07 60 90
Linda TALI, responsable conseil et parcours de formation : l.tali@arsud-regionsud.com - 06 76 35 40 50
Marie-Hélène DOSTES, gestionnaire administrative : mh.dostes@arsud-regionsud.com - 06 17 72 87 27